

Le Comité passe ensuite à l'étude du poste suivant des Crédits supplémentaires de l'année financière se terminant le 31 mars 1952:

Poste n° 650: Aide financière devant être accordée, après le 31 mai 1951, en conformité des règlements que le Gouverneur en conseil édictera, aux anciens combattants inemployables qui touchent une pension en vertu de la Loi des pensions, par suite d'une invalidité qui contribue en grande partie à les rendre inemployables.....\$2,000,000.

M. Lapointe explique le but et l'application de ce projet de supplément aux pensionnés inemployables.

M. Burns est appelé; il explique le projet plus en détail et est interrogé.

M. Melville est appelé et interrogé.

Il est convenu que le Comité se réunira le lundi 14 mai et, par après, les lundi et jeudi de chaque semaine.

Le président annonce que des dispositions plus ou moins définitives ont été prises pour entendre les représentants de la Légion canadienne de la *British Empire Service League* le jeudi 17 mai, et ceux du Conseil national des associations des anciens combattants le lundi 21 mai.

A 12 h. 50 de l'après-midi, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau le lundi 14 mai à 11 heures du matin.

*Le secrétaire du Comité,*

A. L. BURGESS.